



Aide pour reprise après accident du travail

Par **Duplan156**, le **06/04/2021** à **09:30**

Bonjour à tous
En arrêt suite à un accident du travail reconnu par la sécurité sociale comme Harcèlement j'aimerais aujourd'hui tourner la page.
Mon employeur n'ayant absolument rien fait contre mes harceleurs je ne me vois pas du tout y retourner.
Comment puis je mettre fin à cette situation ?
Je sais que je dois passer par la médecine du travail pour aptitude / inaptitude.
Si on me déclare inapte ? Est ce une procédure de licenciement particulière ?
Suis je inapte pour un emploi identique dans une autre société ?
Est ce mieux d'être déclaré apte et demander à mon employeur une rupture conventionnelle ?
Est ce que si je recherche un autre travail le nouveau médecin du travail verra mes antécédents dans un fichier national ?
Merci beaucoup à tous de votre aide,
Cordialement